



Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : une fonction publique en pleine mutation dans une nouvelle région

Le territoire de la nouvelle grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées compte 471 000 agents de la fonction publique tous versants confondus (État, territorial et hospitalier) au 31 décembre 2012. Dans un contexte de rigueur budgétaire et de vieillissement des agents, ces emplois vont connaître de nombreuses mutations dans les prochaines années. Des implantations territoriales différenciées selon les versants, des redéploiements suite aux départs en retraite ou encore de potentielles passerelles d'emplois entre versants constituent autant de leviers d'actions afin de continuer à garantir un service public de qualité à la population.

Ludvine Barnaud - Damien Dotta, Insee

Avec plus de 471 000 agents au 31 décembre 2012, l'emploi dans la fonction publique représente un salarié sur quatre en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, part plus importante qu'en France métropolitaine hors Île-de-France. Au regard de la population résidente, la fonction publique est aussi surreprésentée dans la nouvelle région :

le taux d'administration, soit le nombre de postes de travail salariés des trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) rapporté au nombre d'habitants, est de 83,7 pour 1 000 habitants, contre 82,2 % en moyenne en province.

Avec 200 000 agents dans la nouvelle région, l'État est le principal employeur public : il regroupe 42 % des effectifs

publics des trois versants. La fonction publique territoriale, soit les collectivités locales, suit de près, avec 182 000 agents publics territoriaux, ce qui correspond au tiers du total des effectifs. La fonction publique territoriale est davantage représentée par rapport à la moyenne de France de province, elle compte 32,3 agents pour 1 000 habitants (contre

1 Plus de 471 000 agents de la fonction publique en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Taux d'administration et part des agents de la fonction publique dans l'emploi salarié

	Population	Emploi salarié total	Nombre d'agents	Taux d'administration %	Part dans l'emploi salarié total %
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 626 900	1 876 400			
Fonction publique d'État			199 500	35,5	10,6
Fonction publique territoriale			181 600	32,3	9,7
Fonction publique hospitalière			89 900	16,0	4,8
Ensemble fonction publique			471 000	83,7	25,1
France de province*	51 477 500	18 126 700			
Fonction publique d'État			1 812 600	35,2	10,0
Fonction publique territoriale			1 470 800	28,6	8,1
Fonction publique hospitalière			945 700	18,4	5,2
Ensemble fonction publique			4 229 100	82,2	23,3

* France métropolitaine hors Île-de-France

Lecture : en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (nouvelle région au 01/01/2016), la fonction publique emploie 471 000 agents au 31 décembre 2012, ce qui représente 83,7 agents pour 1 000 habitants.

Champ : postes principaux au 31 décembre 2012, y compris bénéficiaires de contrats aidés

Sources : Insee, recensement de la population 2012, Siasp 2012, estimations d'emploi au 31 décembre 2012

28,6 ‰). Les communes et les conseils départementaux y sont plus fortement administrés : les proportions d'agents communaux et départementaux sont respectivement de 15,9 agents et de 5,5 agents pour 1 000 habitants (soit + 1,2 point et + 0,9 point par rapport au taux d'administration de la province).

Avec 90 000 postes, la fonction publique hospitalière compte deux fois moins de postes que les deux autres versants de la fonction publique. Son taux d'administration est inférieur à celui de la province, de plus de 2 postes pour 1 000 habitants. Avec une forte représentation du secteur privé dans le système de santé, le paysage sanitaire de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est atypique comparé à l'échelon national hors Île-de-France.

De fortes disparités territoriales

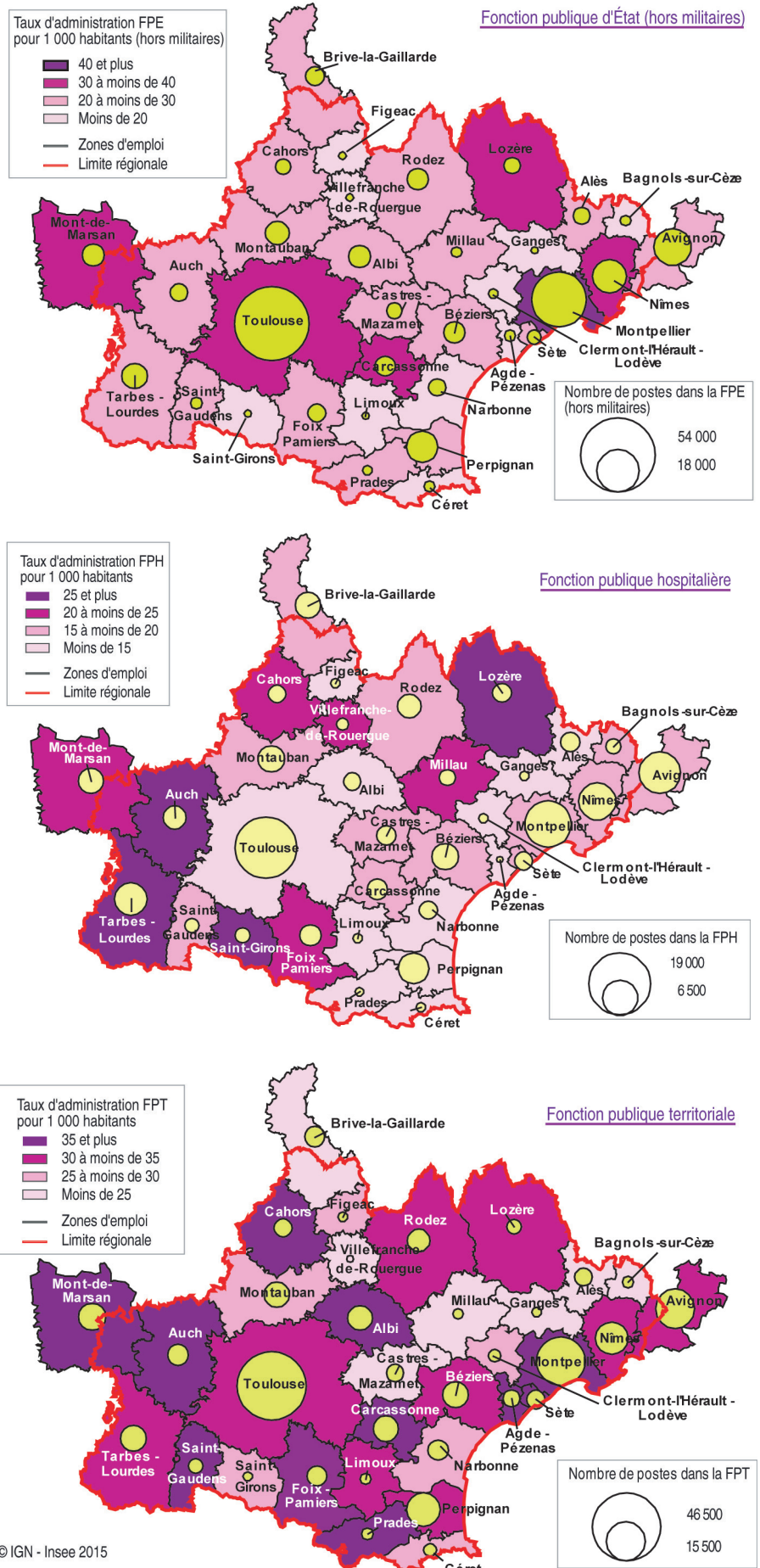
La répartition territoriale des emplois publics répond à un objectif global de réponses aux besoins de la population à travers la mise en œuvre d'un service public de qualité. Plus précisément, leur organisation territoriale obéit à une logique différente selon le versant. D'une part, l'implantation de la fonction publique d'État (FPE) est fortement liée au découpage politique et administratif. Les zones d'emploi de Montpellier et de Toulouse abritant les chefs-lieux de région présentent des taux d'administration de la FPE les plus élevés de la région avec respectivement 46,3 ‰ et 39,1 ‰ hors militaires. D'autre part, les localisations des fonctions publiques territoriale et hospitalière répondent davantage à des logiques de proximité avec la population. Tous versants confondus, dans la zone d'emploi de Carcassonne, le taux d'administration hors militaires est le plus élevé de la nouvelle région, en raison notamment d'un emploi territorial marqué (52,4 ‰). Les emplois publics hospitaliers sont quant à eux très présents dans la zone d'emploi de Saint-Girons au regard de la population résidente, près de 39 emplois pour 1 000 habitants.

Champ

Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Dans le cadre de cette étude, seuls les postes principaux finaux au 31 décembre 2012 au lieu de travail sont retenus, c'est-à-dire les postes à la fois actifs et non annexes (volume de travail suffisant en termes de rémunération, de nombre d'heures et de durée d'emploi).

2 De fortes disparités territoriales pour l'emploi public

Taux d'administration de la fonction publique selon le versant par zone d'emploi



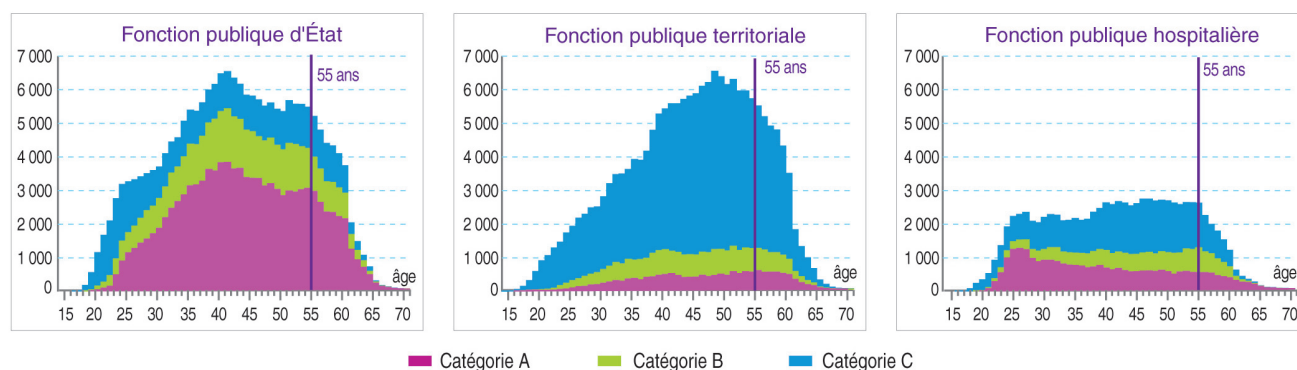
Sources : Insee, recensement de la population 2012, Siasp 2012

Nomenclature des métiers identifiés comme transversaux dans les trois versants de la fonction publique

Avec l'objectif d'appréhender les possibilités de passerelles inter-fonction publique, l'Insee a établi une nomenclature ad hoc qui permet d'identifier les métiers transversaux aux trois versants de la fonction publique avec l'appui de la plateforme régionale des Ressources Humaines du Sgar Midi-Pyrénées. Ce travail a été réalisé à partir de la profession détaillée sur 4 positions (PCS) dans la source Siasp 2012. Dans cette approche, un métier est considéré comme transversal à au moins deux des trois versants de la fonction publique s'il présente un intitulé similaire de la PCS détaillée sur quatre positions, s'il compte des volumes d'emplois publics « suffisants » dans chacun de ces versants (au moins 1 000 emplois) et si ces volumes sont « équilibrés » (au moins 20 % de l'effectif du métier). En effet, une mobilité inter-fonction publique entre versants sera d'autant plus réaliste que les emplois concernés seront nombreux et bien répartis entre les versants.

3 Plus de la moitié des agents de catégorie A dans la fonction publique d'État

Effectifs d'agents de la fonction publique par versant, âge et catégorie fin 2012



Source : Insee, Siasp 2012

Un agent public sur six proche de la retraite

En 2012, avec 77 000 agents publics hors militaires âgés de 55 ans ou plus, soit 17,6 %, la nouvelle région devra faire face à de très nombreux départs en retraite dans les prochaines années. Ceux-ci affecteront les trois versants de la fonction publique. Plus particulièrement, 18,5 % des agents de la fonction publique territoriale pourraient partir à la retraite dans les dix prochaines années. Dans ce versant, c'est même plus d'un agent de catégorie A sur quatre (26,0 %) qui est âgé de plus de 55 ans, ce qui soulève la question du remplacement voire de la réorganisation des fonctions d'encadrement.

Dans les trois fonctions publiques réunies, les agents de catégorie C sont les plus nombreux parmi les salariés les plus âgés et près de la moitié des départs en retraite potentiels (37 000) devraient concerner cette catégorie. Par ailleurs, même si l'ensemble des territoires seront touchés par de nombreux départs à la retraite des agents, les zones d'emploi de Limoux (19,8 % d'agents âgés de 55 ans ou plus hors militaires), d'Auch (19,0 %), de Saint-Girons (18,6 %), de Montpellier (18,3 %) ou encore d'Alès (18,1 %) seront les plus impactées. Ainsi, d'autres enjeux tels que la transmission des compétences et l'accompagnement des agents en fin de carrière deviennent de plus en plus prégnants.

Des passerelles d'un versant à l'autre de la fonction publique

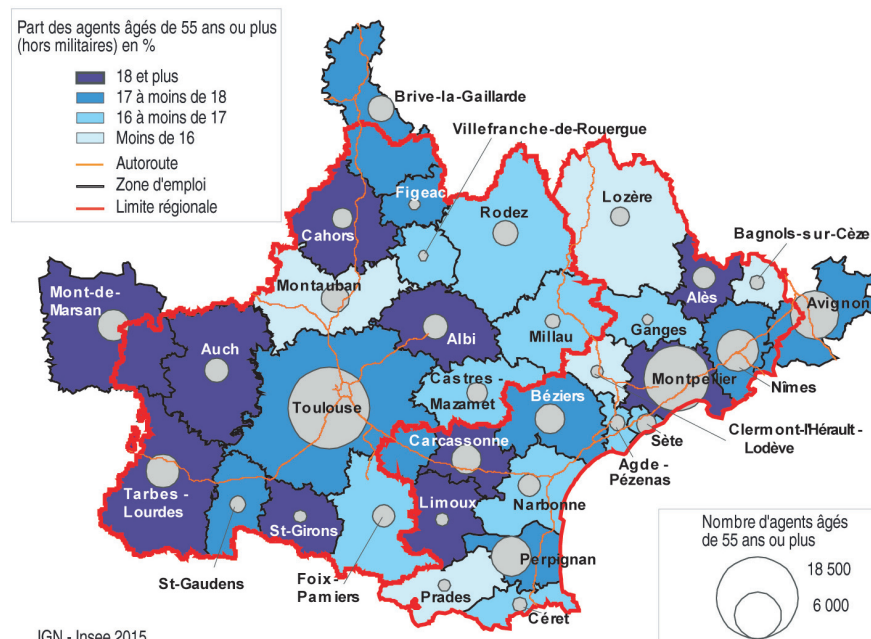
Face aux mutations de l'emploi public à venir et dans un objectif d'équilibre et d'égalité entre les territoires en matière de service public, les métiers transversaux de la fonction publique constituent également un levier d'action en matière de gestion des ressources humaines. En effet, offrir aux

agents la possibilité d'effectuer une mobilité inter-fonction publique permettrait une gestion globalisée des ressources humaines de la fonction publique.

En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, un agent public sur trois occupe un métier identifié comme transversal (*encadré*), ce qui représente 163 000 emplois fin 2012. Parmi eux, les professions administratives

4 Certaines zones d'emploi davantage concernées par l'enjeu du renouvellement des agents publics

Part des agents âgés de 55 ans ou plus par zone d'emploi en 2012



IGN - Insee 2015

Sources : Insee, recensement de la population 2012, Siasp 2012

Répartition des postes de la fonction publique selon leurs spécificités et transversalités

	Effectifs			Part des agents âgés de 55 ans ou plus (%)		
	Fonction publique territoriale	Fonction publique d'État	Fonction publique hospitalière	Fonction publique territoriale	Fonction publique d'État	Fonction publique hospitalière
Métiers spécifiques de la fonction publique	91 500	151 900	64 600	20,1	14,1	13,6
Enseignants	0	78 200	0	0,0	15,2	0,0
Professions de la santé (hors puéricultrices)	4 600	1 700	56 600	20,8	21,6	12,9
Professions de l'action sociale	10 400	0	0	26,9	0,0	0,0
Professions de la sécurité et de la surveillance	5 200	34 700	0	8,4	2,0	0,0
<i>dont militaires</i>	0	24 000	0	0,0	1,4	0,0
Ouvriers des travaux publics	64 500	1 000	7 600	19,2	24,3	18,5
Autres professions spécifiques	6 800	36 300	<1000	26,1	22,8	ns
Métiers transversaux de la fonction publique	90 100	47 600	25 300	17,3	22,6	16,0
Professions administratives (*)	55 600	41 600	9 300	16,6	22,4	22,4
<i>dont postes de niveau cadre</i>	7 200	3 000	700	25,3	28,8	35,3
<i>dont postes de niveau profession intermédiaire</i>	7 900	8 200	4 000	25,1	28,2	23,6
<i>dont postes de niveau employé</i>	40 500	30 400	4 600	13,3	20,3	19,3
Professions d'ingénieur (hors recherche et aviation)	2 700	2 800	600	20,9	20,0	18,6
Professions de l'intervention sociale et éducative	7 800	1 500	1 900	14,2	20,4	18,5
Professions de puéricultrice	3 000	0	1 800	12,5	0,0	10,2
Agents de service	16 100	600	11 700	21,3	30,1	11,3
Techniciens des travaux publics	4 900	1 100	0	20,2	35,6	0,0
Total fonction publique	181 600	199 500	89 900	18,7	16,2	14,3

ns : non significatif

(*) Professions administratives hors enseignement, impôts, trésor et douanes

Champ : postes principaux au 31 décembre 2012

Source : Insee, Siasp 2012

peuvent faire l'objet de nombreuses possibilités de passerelles potentielles, en particulier entre les fonctions publiques d'État et territoriale, et ce quel que soit le niveau de responsabilité du poste. Ces basculements entre versants pourraient d'autant plus être mis en œuvre que plus de 20 000 agents qui occupent ces postes sont âgés de 55 ans ou plus. De même, les agents de service, les techniciens des travaux publics ou encore les professions liées à l'intervention sociale et éducative (assistants de service social, éducateur, moniteur, animateur, formateur...) présentent des opportunités de mobilités fonctionnelles au sein de la nouvelle région. Les puéricultrices, plutôt jeunes et quasi-exclusivement féminines, peuvent également prétendre à ces mobilités puisqu'elles sont présentes à la fois dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Enfin, les ingénieurs

publics (hors recherche et aviation) ont, de par le caractère généraliste de leurs postes, des possibilités de mobilité inter-fonction publique. Dans ce cadre, la mise en place d'outils de formation et de réorientation professionnelle adaptés constitue un enjeu important afin de permettre aux agents

d'acquérir le savoir-faire et les compétences requises pour le poste visé. Concernant les métiers plus spécifiques comme les enseignants, les militaires ou le personnel soignant, ces mobilités fonctionnelles seront beaucoup plus limitées. ■

Définitions

Le périmètre de la **fonction publique** renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lesquels le recrutement est effectué sur la base du droit public. Sont ainsi compris les opérateurs d'État de droit public, les contrats aidés, les militaires.

La fonction publique se décompose en trois **versants** : la fonction publique d'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH). Le périmètre de chacun des versants s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Le **taux d'administration** est le nombre d'agents de la fonction publique pour 1 000 habitants (‰). Ce calcul est réalisé sur le champ des emplois principaux de la fonction publique.

Insee Languedoc-Roussillon
274, allée Henri II de Montmorency
CS 27464
34064 Montpellier Cedex 2

Directeur de la publication :

Christian Toulet

Rédaction en chef :

Magalie Dinaucourt

ISSN : 2416-9625

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « L'emploi dans la fonction publique en 2013 - hausse des effectifs dans les trois versants de la fonction publique », *Insee Première* n° 1544, avril 2015
- Rapport annuel sur l'état de la fonction publique, DGAFP, édition 2014
- « Les ressources de l'emploi public face aux mutations », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 27, octobre 2015
- « Départs en retraite massifs dans la fonction publique à l'horizon 2022 », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon* n° 19, octobre 2015

